

PUBLICATION LE 21 septembre 2026

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUÉ

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

MAIRIE DE SANNOIS

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

Place du Général Leclerc

BP 60088 - 95111 SANNOIS

Tél : 01 39 98 20 63

SIRET 21950582300019



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	Livraison de repas - séniors et portage de repas à domicile à SANNOIS
Référence	2026-CCAS-0022
Type de marché	Fournitures
Mode	Procédure ouverte
Lieu principal de d'exécution	FR108 - Val-d'Oise
Lieu d'exécution	CCAS DE SANNOIS 95110 Sannois 26/28 AVENUE DAMIETTE 95110 SANNOIS France / Résidence Autonomie Maurice Utrillo 11 rue Henry Dumont 95110 Sannois / Possibilité d'autres sites sur le territoire de la Commune - 95110 Sannois 95110 Sannois
Durée	12 mois à compter du 01/01/27
Description	L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. La présente consultation concerne : Livraison de repas - séniors et portage de repas à domicile à SANNOIS Le montant maximum des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est 350 000,00 € HT
Code CPV principal	15894200 - Repas préparés
Code CPV complémentaire	55320000 - Services de distribution de repas 55321000 - Services de préparation de repas 55521200 - Services de livraison de repas
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Options	Non
Reconductions	Oui Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges.

Conditions relatives au contrat

Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges.
--------------------------	---

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Critères d'attribution	Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
Offres	Remise des offres le 26/10/26 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 4 mois , à compter de la date limite de réception des offres. Modalités d'ouverture des offres : Date : le 26/10/26 à 12h00 Lieu : Mairie de Sannois Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Dépôt	• <u>Déposer un PLI dématérialisé</u>
--------------	--

Renseignements complémentaires

	Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Marché périodique :	Oui Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus CCAS DE SANNOIS Commande Publique 26/28 AVENUE DAMIETTE 95110 SANNOIS France BP 60088 95110 Sannois Cedex 95111 Tél : 33139982063 <u>commande.publique@sannois.fr</u>
Recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise 2-4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59

greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

2-4 bd de l'Hautil

BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59

greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 21/09/26 à la publication